

Convention nationale sur le nouveau modèle économique, social et écologique

Résumé du texte adopté par le Conseil national du 27 avril 2010

Nous sommes face à une crise de civilisation, la faillite d'un système dominé par le capitalisme financier qui a laissé s'accumuler, depuis une trentaine d'années, de profonds déséquilibres économiques, sociaux, humains et écologiques. Cette crise de civilisation est la conséquence de quatre grands déséquilibres, qui se sont creusés pour aboutir à l'explosion en 2008 :

- **L'emprise croissante de la finance qui soumet notre économie à la voracité d'une minorité et à la tyrannie du court terme.**
- **L'explosion des inégalités qui fait se côtoyer l'hyper-riche et la précarité.**
- **Le déficit de régulation des échanges mondiaux qui a lancé les pays et les États dans une concurrence acharnée.**
- **La crise environnementale, provoquée par notre modèle de croissance fondé sur la surexploitation des ressources naturelles et qui conduit à la réduction de la biodiversité et au changement climatique.**

Nous sommes à la fin d'une époque, mais les droites libérales et conservatrices refusent de prendre la mesure de la situation. Elles aggravent la crise actuelle et préparent les crises futures.

Pour retrouver le sens du progrès, il faut s'attaquer aux causes de la crise. C'est la mission de la gauche, car elle seule peut porter une vision alternative.

Nos valeurs sont au cœur du nécessaire changement de modèle : l'égalité, la justice, le progrès social, la prise en compte du long terme, l'écologie, la régulation, la démocratie politique et sociale, l'internationalisme, l'engagement européen. Ce sont ces valeurs qui permettront de construire un monde à la fois plus juste et plus durable. À nous d'inventer, dès aujourd'hui, ce nouveau modèle économique, social et écologique.

Pour cela, il faut répondre à trois questions, qui constituent le plan du texte :

- **Que produire ?** C'est le nouveau modèle productif fondé sur une nouvelle politique industrielle, une agriculture viable et responsable et l'accès aux biens communs.
- **Comment produire ?** C'est valoriser le travail, préserver l'environnement et mettre la finance au service de l'économie.
- **Comment distribuer ?** Cela veut dire mieux partager les richesses, favoriser les services publics et donner à chacun les moyens de maîtriser sa vie.

Les réponses à ces questions répondent à six exigences qui constituent les clefs du nouveau modèle.

- **Les clefs du nouveau modèle**

1) La priorité au long terme plutôt que la tyrannie du court terme.

Nous voulons privilégier l'investissement sur les dividendes et la spéculation pour permettre la mutation vers une économie de projet. Cela veut dire consacrer davantage de ressources

aux activités qui préparent l'avenir : l'éducation, la recherche, l'innovation, le développement des infrastructures, la sobriété énergétique.

Le Pôle Public d'Investissement Industriel (2P2I) permettra de piloter et de financer une véritable politique industrielle volontariste qui refasse de la France une grande nation industrielle et innovante. La mise en place d'un comité prospectif, réunissant des chefs d'entreprise, des universitaires et des chercheurs, nous permettra de retrouver le sens de l'anticipation.

Cela signifie aussi encourager la mutation écologique de nos sociétés tout en garantissant la justice sociale – c'est le sens de la social-écologie. Le temps du gaspillage, de l'avidité court-termiste et du consumérisme outrancier est révolu. Nous devons faire le choix d'un développement respectueux de la planète et des générations à venir. Notre nouveau modèle devra être plus sobre en ressources : d'ici 2020, nous devons avoir réduit de 20% nos émissions de CO₂. Nous devons aussi diversifier nos approvisionnements énergétiques, 23% de notre production devra être renouvelable. La TVA écomodulable sera un puissant levier pour modifier les modes de consommation et de production.

De même, en matière agricole, nous devons privilégier les enjeux nutritionnels, relocaliser nos productions et donner enfin les moyens aux agriculteurs de vivre décemment de leur activité.

2) La justice plutôt que la captation des richesses par une minorité.

Avec la libre concurrence érigée en dogme, nos sociétés sont devenues de plus en plus inégalitaires. Nous assumons notre volonté de répartir autrement les richesses entre le capital et le travail, de réduire l'écart des rémunérations, et de lutter contre le transfert continu des risques vers les salariés, notamment les plus précaires. L'urgence reste pour nous l'augmentation des salaires. Pour cela, nous voulons qu'une conférence salariale se tienne chaque année. Nous instituerons une modulation des cotisations sociales des entreprises en fonction de la conclusion d'un accord salarial. La revalorisation du SMIC sera au cœur de notre politique salariale.

Nous voulons imposer aux entreprises avec participation publique au capital une échelle des salaires qui soit comprise entre 1 et 20, pour limiter l'explosion des plus hauts revenus et encourager l'augmentation des bas salaires. Il faudra aussi enfin garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

C'est aussi grâce à une véritable révolution budgétaire et fiscale que nous parviendrons à répartir les richesses de manière plus équitable et à gérer la situation dégradée des comptes publics : fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG pour constituer un Grand Impôt citoyen sur le revenu, vraiment progressif et prélevé à la source, création d'une véritable imposition du patrimoine, modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation des bénéficiaires (investissements et redistribution plutôt que dividendes), concentration des avantages fiscaux vers les PME...

3) Le bien-être plutôt que le tout avoir.

La société de l'avoir favorise une frénésie de la consommation qui appauvrit tout le monde : société du jetable, société de l'épuisement des ressources, société de l'insatisfaction. Il faut engager la mutation de nos sociétés vers la valorisation du bien-être au lieu du « tout avoir ». Il s'agit de répondre aux besoins essentiels de la personne humaine et de permettre son émancipation en garantissant à tous la dignité et les droits à la santé, au logement et à une éducation de qualité.

Nous devons aussi évaluer la performance économique différemment. Par exemple, la commande publique sera soumise à une notation social-écologique des entreprises.

4) Les biens publics et la solidarité plutôt que l'individualisme.

Une société du bien-être, c'est aussi une société qui prend soin des biens collectifs – énergie, eau, environnement, vivant –, une société qui favorise le développement des services publics et des réponses solidaires – la protection sociale – au lieu d'abdiquer devant la spirale infernale de l'individualisme et de la marchandisation. Cela passe par un Etat plus juste qui fasse contribuer tout le monde équitablement à l'effort de solidarité et qui apporte des réponses plus individualisées. C'est une nouvelle articulation entre individu et Etat qu'il faut construire. Un Etat qui élargit les choix, qui permet aux individus de choisir et de maîtriser leur vie.

Renforcer le rôle de l'Etat, c'est aussi assurer le redressement des comptes publics.

L'efficacité de l'outil budgétaire, déjà amoindrie par le poids du paiement des intérêts, finira par disparaître si les comptes publics ne sont pas assainis. Notre politique permettra le retour de la croissance, qui améliorera la situation des finances publiques. Et nous accompagnerons ce retour de la croissance d'un plan de désendettement. Le financement de nos politiques nouvelles et ce nécessaire redressement des comptes publics supposeront la mobilisation de nouvelles ressources : notamment la suppression des mesures fiscales de la droite à commencer par le bouclier fiscal, la suppression d'une partie des niches fiscales et sociales et l'élévation de la fiscalité sur le patrimoine.

Nous voulons également soutenir l'Economie Sociale et Solidaire qui doit devenir un pilier de notre nouveau modèle de développement.

5) Donner les moyens de maîtriser son destin

L'inquiétude la plus partagée en ce début du XXIème siècle est sans aucun doute celle de la perte de maîtrise de sa vie et de son avenir. Perte de maîtrise au travail, perte de maîtrise de l'avenir, perte de maîtrise de ses choix quotidiens. Nous devons construire les protections et inventer les nouveaux droits qui permettront de desserrer cet étau qui enserre les individus : par exemple, le droit au logement, qui reste virtuel ; le droit à la sécurité sociale professionnelle avec la création d'un compte formation pour chaque Français qui sera crédité au début de la carrière, à proportion inverse de la durée d'étude. Abondé au fur et à mesure, il permettra à tous les salariés de progresser dans leur vie professionnelle. C'est aussi le droit à l'autonomie des jeunes ; le droit au premier emploi ; le droit à la santé, qui se dégrade ; le droit à la vieillesse décente pour les plus âgés.

6) La société créative plutôt que la société de la fausse performance.

Nous vivons dans une société de la pseudo-performance qui s'est fait une doctrine de la mise sous pression des individus, réputés alors plus efficaces. L'expérience montre, chaque jour, que cette voie ne mène nulle part. Individuellement, elle crée des souffrances intolérables.

Collectivement, une société sous pression est une société stérile, incapable de créer, d'innover et donc d'être vraiment créatrice de richesses sur le long terme.

Pour cela, il faut favoriser la création, qui a besoin de temps, de liberté, de loisirs, de coopérations, d'expériences. L'enjeu est de permettre à un nombre croissant de citoyens de devenir acteurs de leur présent et de leur avenir.

En matière d'innovation, nous voulons être particulièrement attentifs aux PME et aux TPE qui sont bien les structures les plus créatives. Small Business Act, démarche par filières, partenariat entre les pôles de recherche et le tissu économique local, ce seront autant de mesures et de structures qui permettront de développer et de soutenir les PME innovantes, créatrices d'emplois et de richesses.

Afin de remettre la finance au service de l'économie réelle, nous devons imposer des règles : interdiction des produits financiers les plus dangereux, limitation de la taille des établissements bancaires et séparation des banques de dépôt et d'investissement à l'image du

plan Volcker (Conseiller du Président Obama), agence de notation publique et taxe sur les transactions financières.

Un nouveau contrat social européen pour une mondialisation solidaire et maîtrisée

Cette mutation de notre modèle de développement ne sera possible que si nous l'accompagnons d'une redéfinition des échanges dans le Monde. Nous voulons passer d'un libre-échange dérégulé et dévastateur, qui met en concurrence les Hommes et les Etats, à un « juste échange » qui soit moteur d'un co-développement harmonieux et enfin synonyme de progrès pour tous.

C'est en replaçant le commerce au service du développement, de la justice et du progrès que nous parviendrons à faire naître une mondialisation régulée et solidaire. Dans le contexte de concurrence mondiale, le « juste échange » sera possible si nous mettons en place des contributions environnementales et sociales aux frontières de l'Union pour lutter contre le dumping social, fiscal et environnemental.

L'OMC, qui devra être soumise à l'ordre juridique de l'ONU et l'Union Européenne doivent garantir aux pays les plus pauvres et les moins avancées des clauses de sauvegarde leur permettant de diversifier et développer leur économie avant d'être livrés à une libéralisation trop rapide des échanges. La réforme de la FAO, la diffusion des technologies agricoles et la fin de la spéculation sur les denrées alimentaires constituent un préalable à l'amorce d'un juste échange entre le Nord et le Sud.

De même en Europe, nous devons reprendre notre destin en main. Nous avons besoin d'une stratégie européenne que seul un véritable Gouvernement économique pourra impulser.

L'Eurogroupe et le pouvoir politique doivent prendre toute leur place face à la BCE. Nous aurons besoin d'une Agence européenne de l'innovation industrielle (AE2I) adossée à la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour faire émerger les champions industriels de demain. Le Fonds Monétaire Européen devra aussi protéger les Etats membres qui sont en difficulté. Le secret bancaire devra être interdit dans l'Union Européenne.